

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

20 Mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, P. GUINOT, M. GRENIER, A. NEUSSER, M. CHALENDAR,

Absents : V. KRYCK, D. GANNE,

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND, J-O. RABOT, H. GRANGE,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, J-O. RABOT à O. GUICHARD, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, H. GRANGE à M. CHALENDAR,

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

10. Ressources humaines – Attribution d'une indemnité de stage à Célie EYRAUD

Madame Célie EYRAUD, étudiante en Master de sciences de l'éducation – Ingénierie pédagogique et numérique, à l'Université de Clermont-Ferrand, et habitante d'Ornex, a effectué un stage de deux mois à la courte échelle. Elle a accompagné le service à l'élaboration de documents pédagogiques à destination des partenaires sociaux, elle a créé une plateforme internet à destination des usagers des cours de français langue étrangère et de l'aide aux devoirs. Enfin et surtout, elle a su prêter main forte aux agents du service, les accompagner pour accueillir les usagers de la courte échelle.

Célie EYRAUD a effectué un stage de 308 heures. Il est donc proposé de lui accorder une indemnité de stage de 1 247.40€. Ce montant correspond à un taux horaire de 4.05€ de l'heure (taux fixé règlementairement).

Afin de remercier Mme Célie EYRAUD, et de rétribuer le travail qu'elle a effectué dans l'intérêt de la commune,

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE L'ATTRIBUTION** à Madame Célie EYRAUD, en remerciement du travail effectué, d'une indemnité de stage d'un montant de 1 247.40€.
- **DIT** que cette somme sera inscrite au Chapitre 012 du BP 2023

Fait à Ornex, le 24 mars 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ

Certifié exécutoire le : 26 mars 2023

Affiché le : 26 mars 2023

